

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse investit 16,7 M€ pour l'eau en Bourgogne-Franche-Comté au 1<sup>er</sup> trimestre 2017

La Bourgogne-Franche-Comté reçoit 16,7 millions d'euros d'aides de l'agence de l'eau pour 404 opérations.

#### En bref

- Plus de 70% des aides vont aux investissements pour l'amélioration de l'assainissement (7,5 M€) et de l'eau potable (4,4 M€, essentiellement pour le renouvellement des réseaux), portés par les collectivités.
- 16% (2,6 M€) sont consacrés à la restauration des milieux aquatiques, notamment pour des projets de préservation des zones humides (0,9 M€) et de restauration de la continuité écologique des cours d'eau (0,8 M€).
- 5% (0,8 M€) bénéficient à la lutte contre les pollutions agricoles, dont une majorité d'opérations (0,7 M€) visant la réduction de l'emploi de produits phytosanitaires en zone urbaine.

Au total, sur les bassins Rhône-Méditerranée et Corse, les [décisions d'attribution des aides de l'agence de l'eau](#), pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2017, totalisent un montant de 114 millions d'euros pour financer plus de 1 800 projets pour l'eau.

Parmi les opérations aidées, 4 opérations remarquables :

#### 1. Pour réduire les rejets de pollution

**La commune de Marchaux (25)** met en conformité ses rejets d'eaux usées et construit une nouvelle station d'épuration d'une capacité de 2 500 équivalent-habitants. Pour la réalisation de cet ouvrage et le réseau de raccordement depuis l'ancienne station obsolète, l'agence de l'eau attribue à la collectivité **une subvention de 682 K€**.

**17 collectivités de Bourgogne-Franche-Comté** engagent sur leur territoire, dans le cadre d'opérations groupées, la réhabilitation de 542 dispositifs d'assainissement non collectif. L'agence de l'eau leur accorde une subvention d'un montant global de **1, 8 M€** pour l'animation de la démarche et les travaux.

**La fromagerie P.F.C.E.** située à Lavernay (25) déconnecte ses effluents de la station d'épuration communale et construit son propre dispositif de traitement biologique. Cette opération, complétée par une nouvelle unité de traitement pour les eaux usées de la commune, permet de mettre en conformité les rejets dans le ruisseau de Recologne. La fromagerie reçoit de l'agence de l'eau **une subvention de 293 K€**.

#### 2. Pour préserver et restaurer les milieux aquatiques

**Le Conservatoire des Espaces Naturels de Franche-Comté (25)** poursuit, avec ses 5 partenaires et dans le cadre d'un programme européen LIFE+, la préservation et la restauration du fonctionnement hydrologique de 60 tourbières du massif jurassien, représentant plus de 600 hectares. Pour cette 4<sup>ème</sup> tranche annuelle, qui comprend les travaux de restauration des tourbières, mais également les études et acquisitions

foncières préalables, l'élaboration de plans de gestion et le suivi de l'efficacité des travaux, le CEN de Franche-Comté reçoit de l'agence de l'eau **une subvention de 750 K€**.

#### **A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse**

L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat sous tutelle du ministère de l'environnement, dédié à la protection de l'eau. Elle perçoit l'impôt sur l'eau payé par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs... Chaque euro collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations pour mettre aux normes les stations d'épuration, renouveler les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions par les pesticides et les nitrates, restaurer le fonctionnement naturel des rivières et protéger la biodiversité. La commission des aides délibère 4 fois par an pour allouer les aides dans le cadre de son programme d'intervention 2013-2018 « Sauvons l'eau » qui investit 3,8 milliards d'euros sur 6 ans. Elle est composée des membres du conseil d'administration de l'agence de l'eau.

---

#### **Contacts presse :**

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse – Valérie Santini – 04 72 71 28 63 [valerie.santini@eurmc.fr](mailto:valerie.santini@eurmc.fr)

Agence Plus2Sens – Meryl Gilgenkrantz – 04 37 24 02 58 - [meryl@plus2sens.com](mailto:meryl@plus2sens.com)

Agence Plus2sens – Laurence Nicolas – 04 37 24 02 58 - [laurence@plus2sens.com](mailto:laurence@plus2sens.com)